

ÉVÉNEMENT

Emploi

Le tiers des Marocains au seuil de vulnérabilité

• **Diplômés, femmes et jeunes les plus touchés**

jeunes âgés de 15-24 ans et atteint 38,1% dans les villes. Les jeunes sont également exposés au chômage de longue durée. Ce

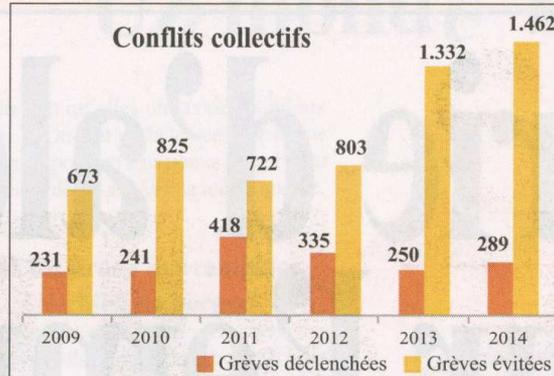
d'insertion, les jeunes se retirent du marché. Dans les villes, leur taux d'activité a baissé de 0,6 point entre 2013 et 2014.

des chocs internes et externes ainsi que l'absence de convergence des politiques macroéconomiques et sectorielles. A cela

• **Le CMC «replonge» dans les déséquilibres du marché du travail**

LE taux de vulnérabilité... un indicateur qui permet de mieux mesurer le décrochage entre croissance et création d'emplois. Pour le Centre marocain de conjoncture (CMC), qui analyse le marché de l'emploi sous cet angle, le seuil de vulnérabilité concernerait le tiers de la population marocaine. Ce qui renvoie au déficit d'impact de la politique du gouvernement sur une frange importante de la population.

Les statistiques sur le chômage en 2014 sont alarmantes et révèlent un creusement des déséquilibres avec un taux élevé parmi les jeunes, les diplômés et les femmes. Il s'établit à 20,1% chez les



Source: CMC

L'année 2014 s'est caractérisée par une hausse du nombre de grèves déclenchées. Celles-ci l'ont été dans 239 entreprises dont certaines ont connu plusieurs conflits

qui se traduit par une «dévalorisation du capital humain» et un risque «d'exclusion» du marché surtout des jeunes diplômés. D'ailleurs, face aux difficultés

Et leur part dans l'emploi a reculé de 10 points en 13 ans, se réduisant à 15% en 2013 contre 25% en 2000.

Les déséquilibres du marché du travail sont également liés aux secteurs qui créent l'emploi puisque les activités traditionnelles pourvoient des postes alors que l'industrie tergiverse. L'année dernière, 32.000 emplois ont été perdus dans le textile-habillement.

s'ajoute le degré d'efficacité du dialogue social.

La solution est donc à trouver du côté du développement de pôles de compétitivité dont le rôle est de stimuler la croissance et de développer l'emploi. Une place privilégiée devrait être accordée aux entreprises innovatrices et orientées vers des activités à fort contenu technologique. Un accompagnement des PME est également nécessaire



Source: CMC

◆ Nbre de journées perdues

Le nombre de journées de travail perdues sous l'effet des grèves a baissé de 25% entre 2013 et 2014. Autrement dit, les conflits n'ont pas duré longtemps

Des régions pauvres en emploi

LE Grand Casablanca, Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et Fès Boulmane, les trois régions qui arrivent à maîtriser le chômage entre 2004 et 2013. A Casablanca, premier pôle économique, le taux de chômage a baissé de moitié en une décennie: il est passé de 21,7% en 2004 à 10,5% en 2013 en milieu urbain. A Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, le chômage a également reculé sur dix ans. En revanche, cinq marchés du travail sont en situation alarmante. Il s'agit notamment de l'Oriental (19,6% de chômage en milieu urbain) où les investissements réalisés pour dynamiser l'économie semblent avoir des effets limités. Idem à Meknès-Tafilalet (18,9% de taux de chômage) où le potentiel économique engendre peu d'emplois. D'ailleurs une partie importante des actifs émigrent vers d'autres régions jugées plus attractives. Du côté de Tanger-Tétouan, le taux de chômage s'est même accru sur 10 ans passant à 17% en 2013 contre 13% en 2004. Pour le CMC, cette situation interpelle les pouvoirs publics pour qu'ils mettent en place des politiques de développement dédiées aux régions et aux villes avec des indicateurs de suivi pertinents. □

Le problème du marché du travail n'est pas unique au Maroc puisque la croissance au niveau mondial est de plus en plus pauvre en emplois. D'où la nécessité de chercher des solutions qui doivent tenir compte à la fois des exigences de la compétitivité qu'impose l'intégration des économies et des spécificités de chacune d'elles. «Ces solutions sont parfois politiquement difficiles à accepter», avertit le CMC, qui juge la flexicurité en décalage avec la réalité du terrain.

Il met également en garde contre les risques qui pourraient contrecarrer les impacts attendus de stratégies liées notamment à l'amélioration de compétitivité de l'entreprise. C'est le cas par exemple

aussi bien pour l'accès aux financements que pour l'ouverture à l'international. La recette du CMC rejoint la philosophie de la stratégie d'accélération industrielle lancée l'année dernière par le gouvernement. Une stratégie qui vise à mettre en place des pôles de compétitivité à travers l'organisation des filières industrielles. Reste que tous les schémas envisagés sont conditionnés par la qualité du système éducatif et de formation, lequel connaît des lacunes, voire même plusieurs dysfonctionnements importants. □

K. M.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com